Relations UE-Inde

2023/2128(INI) - 12/12/2023 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission des affaires étrangères a adopté un rapport d'initiative d'Alviina ALAMETSÄ (Verts/ALE, FI) sur une recommandation du Parlement européen à l'intention du Conseil, de la Commission et de la Vice-présidente de la Commission / Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité concernant les relations entre l'UE et l'Inde.

En 2022, l'UE et l'Inde ont célébré le 60ème anniversaire de leur partenariat bilatéral. Si ce partenariat a pris de l'ampleur ces dernières années, il n'a toutefois pas encore atteint son plein potentiel.

L'objectif de cette recommandation est d'élargir et d'approfondir les relations entre l'UE et l'Inde en progressant dans les domaines prioritaires qui sont dans l'intérêt des deux parties et du bien-être de leurs citoyens respectifs grâce à une coopération renforcée dans divers domaines, comme indiqué dans la feuille de route UE-Inde 2025.

Recommandations

Le rapport formule les recommandations suivantes à l'intention du Conseil, de la Commission et de la vice-présidente de la Commission/haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité :

Partenariat stratégique UE-Inde : le cadre institutionnel

- Continuer à élargir et à approfondir les relations entre l'UE et l'Inde en tant que partenaires stratégiques et respecter l'engagement de dialogues et de sommets réguliers à plusieurs niveaux;

- poursuivre une approche du partenariat fondée sur le principe de l'«équipe Europe»;

- réaliser des avancées tangibles dans les domaines prioritaires du partenariat, en particulier le changement climatique et la croissance verte, la numérisation et les nouvelles technologies, la recherche et le développement, la connectivité, le commerce et l'investissement, la politique étrangère, de sécurité et de défense, ainsi que les droits de l'homme et l'État de droit;

- établir un dialogue interparlementaire plus structuré et à plusieurs niveaux entre le Parlement européen et ses homologues indiens.

Coopération UE-Inde en matière de politique étrangère et de sécurité

- développer davantage la coopération croissante entre les deux parties en matière de politique étrangère et de sécurité et promouvoir de plus grandes synergies dans ce domaine par le biais des mécanismes de dialogue existants et d'autres enceintes mises en place dans le cadre de la feuille de route UE-Inde à l'horizon 2025;

- encourager l'Inde à renforcer la coopération régionale en matière de sécurité tout en reconnaissant le contexte instable de la prolifération, de la modernisation militaire et des différends territoriaux;

- renforcer la coopération sur les menaces hybrides, en particulier dans la lutte contre les campagnes de désinformation, par le biais de mécanismes visant à partager les preuves et les renseignements;

- développer et élargir la coopération entre l'UE et l'Inde en matière de sécurité maritime;

- renforcer la coopération entre l'UE et l'Inde en matière de désarmement et de non-prolifération et encourager l'Inde à s'associer aux efforts déployés par l'UE pour promouvoir la sûreté nucléaire et la non-prolifération des armes nucléaires, chimiques et biologiques dans la région;

- s'engager avec l'Inde sur la question de sa forte dépendance militaire à l'égard de la Russie, sur la politique de sanctions de l'UE à l'égard de la Russie et sur la poursuite de ses achats de pétrole brut à bas prix auprès de la Russie.

Droits de l'homme et démocratie

- inscrire effectivement les droits de l'homme et les valeurs démocratiques au cœur de l'engagement de l'UE avec l'Inde, dans le but d'un dialogue constructif et axé sur les résultats;

- élaborer une stratégie et un plan d'action pour traiter ces questions et les intégrer dans le partenariat plus large entre l'UE et l'Inde;

- s'engager avec l'Inde dans ses efforts pour enquêter et prévenir la violence et la discrimination fondées sur le genre et promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Établir des liens sur les questions relatives au climat, à l'énergie et au numérique

- renforcer la coopération sur les questions liées au climat et à l'énergie avec l'Inde en tant que partenaire clé dans la lutte mondiale contre le changement climatique et la dégradation de la biodiversité et dans la transition verte vers les énergies renouvelables et la neutralité climatique, en tenant dûment compte de leur impact sur les plus vulnérables.